

Pour lutter contre les risques d'inondations et assurer la protection des personnes et des biens, la Ville de Lunel a entrepris la création d'une noue dans le quartier du Hameau des Lanes.

Après la notification du marché fin de l'année 2023, les travaux ont débuté au mois de février dernier. Ils s'inscrivent dans le programme de mise en œuvre du Schéma Directeur Pluvial de la Ville de Lunel. En effet, le secteur, avec le bassin pluvial de La Laune et la proximité du ruisseau du Gazon, était sujet aux débordements qui pouvaient participer à des inondations pluviales sur le quartier du Hameau des Lanes. Pour résoudre ce problème, limiter le risque d'inondation et surtout, assurer la protection de la population et des habitations, la Ville de Lunel a donc entrepris des travaux pour créer une noue. Cet ouvrage hydraulique est destiné à collecter les débordements et délester le collecteur pluvial existant.

Le chantier débuté il y a quelques semaines devrait s'achever fin-mars, début avril. Ouvrage couramment utilisé en assainissement urbain, la noue peut être assimilée à un très grand fossé. Elle permet de gérer les eaux de ruissellement. Elle a pour objectif de collecter, guider et si possible infiltrer dans le sol ces eaux de ruissellement. Situé à l'intersection du chemin des 4 Bassins et de la rue de l'Engouevent, le site d'aménagement choisi pour créer la noue permettra à la fois de capter les débordements et de délester le collecteur d'eau pluvial.

Les opérations de terrassements achevées, la société Egis en charge du chantier pour la Ville de Lunel travaille actuellement sur la création des fenêtres d'évacuation du collecteur et à l'installation d'enrochement sur certaine zone de la noue.

Quelques chiffres

La noue mesure 250 mètres de longueur sur une largeur de 15 mètres et une profondeur minimum de 2 mètres. Soit une superficie totale de 4 000 m² permettant un volume de 7 100 m³ ! Pour lutter contre le risque d'inondation et assurer la protection des personnes et des biens, la Ville de Lunel a investi plus de 260 000 € HT. Pour rappel, dans le cadre de son Schéma Directeur Pluvial, la Ville de Lunel a d'ores et déjà créé des retenues superficielles pour limiter les risques d'inondation et protéger la population. Ce fut le cas en 2011 avec le bassin de rétention du Mas de Coulon et en 2015 avec celui du Mas de Goulard.

Végétalisation

Le chantier achevé en avril, place ensuite à la végétalisation. En fond de noue, sur le plat, un écoulement naturel sinueux, de type méandre d'un cours d'eau ou d'un petit ruisseau, sera créé. Objectif : favoriser l'écoulement naturel plutôt qu'en ligne droite comme dans un fossé guidé par des buses. De part et d'autre de la sinuosité qui se jettera dans le ruisseau du gazon situé en aval, une ripisylve sera créée. Composée de plantations adaptées au milieu humide, elle créera un noyau vert tout autour de la sinuosité. Concernant les talus, sur 1/3 de leur hauteur, des bosquets d'arbustes seront plantés pour permettre aux oiseaux et aux insectes de venir s'y reproduire et nicher. Le reste des talus sera ensemencé selon la méthode de l'*hydroseeding* (ensemencement hydraulique) avec un mélange de graines étudié pour résister au réchauffement climatique. Ensuite, la plate-bande située du côté droit de la noue et entre les maisons, sera agrémentée d'arbres qui seront plantés durant l'hiver prochain et espacés régulièrement pour apporter une ombre portée sur la promenade. Enfin, l'entrée de la noue au niveau de la rue de l'Engouement sera aménagée avec des plantations d'arbustes méditerranéens, pour proposer un cadre environnemental agréable.

L'ESSENTIEL :

Création d'une noue sur le Hameau des Lanes

Pour lutter contre les risques d'inondations et assurer la protection des personnes et des biens, la Ville de Lunel a entrepris la création d'une noue sur le quartier du Hameau des Lanes.

Durée des travaux : 6 mois

Budget : 280 000 € HT

